

À l'intention des professionnels de la santé  
des pharmaciens  
des dispensateurs de services assurés

24 janvier 2018

## Nouvelle carte d'assurance maladie

La Régie vous annonce que, dès le **24 janvier 2018**, les cartes d'assurance maladie auront un nouveau visuel.

### Nouveau visuel et sécurité accrue

À compter du 24 janvier 2018, les nouvelles cartes sont distribuées graduellement lors des renouvellements, des remplacements (carte perdue, volée ou détériorée) ou de la délivrance d'une première carte. Elles ont un nouveau visuel ainsi que de nouvelles mesures de sécurité, dont certaines sont visibles et tactiles.

Le soleil, signature de la carte d'assurance maladie depuis plus de 40 ans, demeure. Les couleurs en arrière-plan sont plus pâles, la photo est désormais en noir et blanc et le code à barres est déplacé à l'arrière de la carte. La date de naissance de la personne assurée figure à gauche de la photo.



Les procédures de renouvellement demeurent les mêmes. Les cartes d'assurance maladie actuelles sont valides jusqu'à leur renouvellement et seront remplacées graduellement par les nouvelles.

Pour plus d'information sur la nouvelle carte et ses caractéristiques, voir la page [Description de la carte d'assurance maladie](#), sous l'onglet *Carte* de la section *Citoyens*, sur le site de la Régie, au [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca).

c. c. Agences commerciales de facturation

#### Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels  
Abonnez-vous à nos fils RSS

#### Téléphone

#### Télécopieur

#### Heures d'ouverture

#### Pharmaciens

Québec 418 643-9025  
Ailleurs 1 888 883-7427

Québec 418 528-5655  
Ailleurs 1 866 734-4418

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)

#### Autres professionnels

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs 1 800 463-4776

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)